

# NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 CENTRE COMMERCIAL

L'article L2313.1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au Compte Administratif.

## Budget CENTRE COMMERCIAL :

### Approbation Compte Administratif le 12/04/2022

Le budget CENTRE COMMERCIAL est un budget annexe de la commune de Bellignat.

Il retrace les dépenses et recettes liées au fonctionnement et à l'investissement des commerces, de la salle famille et de l'espace médical situés place des arcades à Bellignat.

Pour 2021, les dépenses liées aux travaux d'agrandissement de l'espace santé, dans le cadre programme d'aménagement urbain, ont commencé :

La maîtrise d'œuvre, les diagnostics amiante et structure, le sondage du sol pour supporter le matériel médical prévu et le déplacement du groupe froid.

Une avance de 50 000 € a été reçue de HBA en 2021 sur 100 000 € accordés au titre du fond de concours 2021.

Le remboursement de l'emprunt (350 000 € souscrit en 2019) représente 22 640 € / an.

Le compte administratif pour l'exercice 2021 peut se résumer de la manière suivante :

SECTION	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	55 673,63 €	64 564,56 €
INVESTISSEMENT	75 276,25 €	151 232,43 €
TOTAL	130 949,88 €	215 796,99 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>84 847,11 €</b>	
Résultats antérieurs reportés	346 544,85 €	
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>431 391,96 €</b>	
Restes à réaliser	- €	
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>431 391,96 €</b>	

Les résultats du compte administratif 2021 sont intégrés dans le budget **CENTRE COMMERCIAL 2022.**

Accusé de réception en préfecture  
001-210100319-20220412-D\_2022\_04\_12\_31-BF  
Date de télétransmission : 13/04/2022  
Date de réception préfecture : 13/04/2022